



Charte Entrepreneuriat Durable

2025 • Lauréat

Attribué par la Commission d'évaluation de la Charte VOKA pour l'Entrepreneuriat Durable de la Chambre de Commerce de Flandre Occidentale (VCDO) à

Paneltim

Lichtervelde

Sur la base de la politique de durabilité et les actions réalisées au cours de l'année 2024-'25 conformément aux Objectifs de Développement Durable des Nations Unies

Remis le 24/06/2025 – valide jusqu'au 24/06/2026

Bert Mons.

Bert Mons

Directeur général de Voka Chambre de Commerce de la Flandre Occidentale

